



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail- Justice-Solidarité

**C.E.N.I**

11 AOÛT 2020



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

## COMMUNIQUE DE LA CENI

Dans le cadre de l'élection présidentielle du **18 octobre 2020** et en application de l'**article 172 du code électoral révisé**, Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) informe l'ensemble des partis politiques intéressés qu'elle a entamé le processus de mise en place de la commission financière pour ladite élection.


Cette commission aura notamment pour mission : la proposition du montant de cautionnement des partis politiques candidats à l'élection présidentielle et celle de plafonnement des budgets de campagne.

Compte tenu de l'urgence, Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite les partis politiques à bien vouloir lui transmettre le nom et les contacts de leurs représentants le **jeudi 13 août 2020 avant 12H**.

Le Président de la CENI porte également à l'attention de tous, que la première session de ladite commission se tiendra le **vendredi 14 août 2020 à 10H** dans les locaux de l'institution au quartier Cameroun dans la Commune de Dixinn.

Enfin, il voudrait compter sur la prompte réaction des partis politiques.

Le Président de la CENI

  
Commission Electorale Nationale Indépendante  
Le Président  
**M. Kabinet CISSE** ☆